

Rizzuto. L'honorable Pietro:

Certificat de nomination au Sénat, 176. Présentation, serment d'allégeance, déclaration d'aptitude, sommation, 176-77.

S**Saccharine. Interdiction de l'usage de la:**

(Voir: Comités—Santé, bien-être et sciences)

Sanction royale des bills:

40-41, 151, 173, 368, 477, 488, 545, 673-74, 727-28, 793-94, 823-24, 829.

Séances d'urgence du Sénat:

Appelées, 38, 826.

Sécurité de la vieillesse. Loi modifiant la Loi sur la:

Bill C-35—1^{re}, 400. 2^e, débat et débat ajourné, 404. 2^e, et déféré à Santé, bien-être et sciences, 449. Rapport sans amendement, 463. 3^e, 466. Sanction royale, 477. Chapitre 9.

Sécurité des véhicules automobiles. Loi modifiant la Loi sur la:

Bill C-36—1^{re}, 638. 2^e, débat et débat ajourné, 649. 2^e, 654. 3^e, 669-70. Sanction royale, 673. Chapitre 19.

Sélection. Comité de:

(Voir: Comités)

Sénat. Données générales concernant le:

Ajournements—

(Voir: Ajournements du Sénat)

Amendements apportés à des bills des Communes—

(Voir: Bills. Données générales concernant les)

Attention attirée sur—

(Voir: Interpellations)

Bills—

Acquiesce aux amendements apportés par la Chambre des communes—

Compagnies d'assurance canadiennes et britanniques et la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères. Loi modifiant la Loi sur les—

Bill S-3.